



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2019

Membres du Conseil d'Administration présents : DELÉPINE Serge, GAUTIER Régis ,GOARDOU Brice, KONARKOWSKI Michel, LAUNAY Jean , PHILIPPE Alain ,POLEWIEZ Alain, VALTON Alain.

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 85 (cf liste d'émargement annexée).

Ordre du jour :

- 1.Proposition de changement de fédération (passage de la FFPS à la FNPP – Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer).
Délibération suivie du vote
- 2.Modification des statuts en cas de changement de fédération.
Délibération suivie du vote

Le quorum étant atteint (cf liste d'émargement), le Président déclare la séance ouverte à 11h00

Avant d'aborder l'ordre du jour annoncé ,le Président donne lecture du texte ci-après :

« Avant d'ouvrir l'assemblée générale extraordinaire, je voudrais vous rappeler les rôles du président et du conseil d'administration :

Le président est celui qui convoque l'Assemblée générale, le Conseil d'administration et le bureau. C'est lui qui supervise la conduite des activités de l'association. Il est le coordinateur de l'association, celui qui anime les réunions, signe les invitations et les convocations .

Les décisions doivent être prises lors d'une assemblée générale ou par le conseil d'administration.

Dans le cas qui nous rassemble aujourd'hui, c'est exactement ce qui a été fait :j'ai proposé un changement de fédération au conseil d'administration qui a été voté à l'unanimité.Ensuite cette proposition doit obtenir les 2/3 des votes des adhérents en assemblée générale extraordinaire pour être adopté.

Je constate, à la réception d'un courrier envoyé par Bernard Vinches, qui n'a aucun mandat au sein de l'association, que celui ci se permet de contester les décisions du conseil d'administration.

Ce courrier me paraît inapproprié, tant sur la forme que sur le fond.

Sur la forme : Bernard Vinches se croit il au dessus des règles et statuts qui régissent l'association ? Veut-il diriger le club ? Défend-il ses intérêts personnels ou ceux du club ?

Vous apprécierez et vous vous ferez votre propre opinion .

Je suis d'autant plus surpris, qu'il a dans sa démarche le soutien de 3 membres du conseil d'administration, alors que la proposition de changement de fédération a été votée à l'unanimité lors de la réunion du CA du 4 décembre dernier.

Vous apprécierez la confiance que l'on peut désormais partager avec ces personnes, sachant qu'en plus ceux ci contactent des adhérents soit par téléphone soit en se rendant à leur domicile pour leur soutirer leur vote ou leur pouvoir.

Dans ce contexte, je pense qu'ils n'ont aucun respect pour les règlements et les adhérents, et considère que le résultat de ce vote sera grandement altéré et entaché d'irrégularités.

Néanmoins, nous allons quand même voter, et le conseil d'administration prendra acte du résultat »

Un débat s'engage ensuite.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES



Gaston ROCHAT regrette qu'actuellement les compétiteurs de notre Club se comptent sur les doigts d'une seule main. Il ajoute que l'esprit sportif au Club n'est plus ce qu'il était surtout quand pour un concours un équipage constitué d'avance souhaite y participer car dans ce cas le concours ne serait plus une compétition mais une sortie familiale. Il rappelle que le 3^{ème} membre d'un équipage doit être obligatoirement tiré au sort.

Jean-Marc BLONZ intervient pour signaler qu'il a lu le mail de Régis GAUTIER qu'il a reçu en même temps que la convocation dans lequel ce dernier expose les arguments en faveur d'un changement de fédération. Il ajoute qu'après discussion avec certains adhérents il s'est aperçu qu'il y avait des contre-arguments mais que ces derniers n'étaient pas exposés dans ce mail. Il dit ensuite avoir pris connaissance du mail de Bernard VINCHES qui est à l'origine de contentieux tant sur la forme que sur le fond. Il indique que, de toute façon, c'est l'assemblée qui prendra la décision. Il rappelle qu'il est entré à l'El Dorado qui était un club de compétition et que les bilans remarquables de 2 compétitions d'envergure nationale viennent d'être présentés. Il demande qu'on lui présente l'avenir du Club sous l'égide éventuelle de la FNPP avec un Challenge Dorades privé des compétiteurs nationaux et en dehors d'une éventuelle économie de 20€ sur le montant de la cotisation. Il souhaite qu'une synthèse des arguments du Président et de ceux de Bernard VINCHES soit faite avant le vote.

Le Président répond qu'il a pris connaissance des contre-arguments de Bernard VINCHES qui sont vérifiables ou non.

Il ajoute qu'il avait oublié dans son intervention précédente de lire le paragraphe suivant à propos du mail de Bernard VINCHES.

« Il se permet de porter des allégations tendant à faire croire aux adhérents que le conseil d'administration, voir le président sont des menteurs, qu'il veut appauvrir le club en somme qu'il fait n'importe quoi pour l'avenir de l'association sans y avoir réfléchi au préalable » ;

Il rappelle que le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité la proposition dont il est question.

Alain POLEWIEZ l'interrompt pour signaler que le CA n'a pas voté le changement de fédération mais qu'il a voté la proposition de le présenter à l'AG.

Le Président répond qu'il n'a jamais dit autre chose.

Jean LAUNAY rappelle que lors de la dernière du CA le Président avait affirmé que les adhérents seraient en faveur du changement de fédération surtout si l'on annonce une baisse des cotisations.

Le Président le confirme et ajoute que de toute façon c'était aux adhérents de prendre la décision.

Yann VINCHES intervient pour signaler que l'on peut adhérer à la FNPP sans faire partie d'un club.

Le Président répond que c'est exact et que lors de la dernière réunion du CA le retour à la situation antérieure - à savoir la possibilité d'avoir un Club à deux vitesses et d'être membre du Club sans être licencié à la FFPS - avait été évoqué mais que cette alternative n'était guère souhaitable car elle créait plus de problèmes qu'elle n'en résolvait et que de plus elle nuisait à la cohésion du Club.

Il ajoute que la dernière réunion du CA a été enregistrée comme toutes les autres et que le Secrétaire tient à la disposition de tous cet enregistrement.

Bernard VINCHES intervient pour expliquer la motivation de son courrier.

Il indique qu'il y a 2 choses dans son courrier :

1. Le fond : c'est souhaitez- vous changer de fédération ? Il ajoute que c'est effectivement aux adhérents de choisir pour autant qu'on leur donne les bonnes informations.

2. La forme : il affirme que le 4 décembre une proposition de changement de fédération est proposée au CA alors que depuis plusieurs mois contacts ont été pris à l'extérieur sans que les adhérents en aient été informés et aient la possibilité d'en débattre.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES



Il ajoute que les gens qui lui ont signalé ce problème ont été courageux. Il ajoute également que dans le PV de la réunion du CA du 4 décembre il est écrit qu'un membre du conseil a posé la question de savoir quand cette proposition sera portée à la connaissance des membres du Club et qu'il lui a été répondu « A l'AG ».

Il ajoute qu'il ne souhaite pas créer de polémique.

Il indique ensuite qu'il est allé chercher l'information pour répondre au courrier du Président.

Il signale qu'il a contacté la FFPS pour savoir si elle avait reçu 10 000€ de la part de NAVICOM et que la réponse de cette dernière avait été négative.

Il indique ensuite qu'en allant sur le site de la FFPS il avait retrouvé la preuve d'un versement de la part de NAVICOM d'un montant de 6000€ en 2017.

Il ajoute qu'une aide avait été demandée à la FFPS pour l'organisation du CDF Big Game mais que cette demande avait refusée, la FFPS n'accordant jamais d'aide pour l'organisation d'un championnat.

Il signale qu'en Espagne la situation est différente car lorsque qu'un club reçoit une délégation pour organiser un championnat il doit reverser à sa fédération l'éventuel excédent engendré par la manifestation. Il énumère ensuite les aides apportées selon lui par la FFPS : demande d'attribution du Vase de Sèvres, mise à disposition de 12 médailles, non facturation des frais de déplacement d'Amine MAMMERI alors que cela était prévu.

Il conclut son intervention en disant que les arguments en faveur de ce changement auraient dû être portés à la connaissance des adhérents avant l'AG pour permettre l'ouverture d'un débat.

Le Président répond qu'il n'a pas sorti la subvention de 10 000 € de son chapeau mais que cette information lui avait été donnée par Jean-Claude BOURON, président de la Commission Nationale Mer Bateau de la FFP et qu'il n'avait aucune raison de mettre en doute sa parole et de demander des comptes à la FFPS.

Jean-Paul BONNET intervient ensuite et donne lecture du texte ci-après.

« Je ne suis pas capitaine. Je ne participe pas à la pêche aux thons.

Alors une fédération ou une autre m'importe peu. En revanche, dans la longue lettre de Monsieur VINCHES, ce qui l'intéresse en principal, c'est un secret pour personne, c'est le POINT 2 : LA PECHE AUX THONS.

D'autres membres du club aussi. Facile de les connaître puisque le vendredi soir, ils se réunissent autour d'une grande table.

Problème: pour obtenir un maximum de bagues, il faut de gentils pêcheurs. Le plus possible.

Par contre, le reste de la saison, plusieurs capitaines effectuent des sorties avec des équipiers traditionnels. C'est pas interdit. Mais est-ce ça l'esprit club? Ces mêmes capitaines brillent par leur absence aux concours internes. Se référer au classement final! Compétition pas assez noble, sans doute ?

Alors question: Que pensent les nouveaux adhérents croyant participer à des sorties en mer et en fait restent sur les pontons et quittent le club. La pêche aux thons n'est pas leur première préoccupation.

Une fédération ou une autre, peu leur importe. Mais moi, dans l'état actuel des choses, je suis pour le changement. JE SUIS ELDO. »

Louis LEROY intervient ensuite pour signaler qu'il avait contacté, avec Joël MORIZOT, Christophe SUAREZ PDG de NAVICOM pour solliciter son aide pour l'organisation du CDF Big Game et que ce dernier lui avait conseillé de se retourner vers Amine MAMMERI à qui il avait fait un chèque de 10 000€. Il ajoute que cela confirme l'information donnée par le Président.

Bernard VINCHES intervient à nouveau pour confirmer une subvention de 6000€ à la FFPS en 2017 de la part de NAVICOM.

Michel KONARKOWSKI l'interrompt pour lui rappeler qu'il était question de 10 000€ en 2018.

Bernard VINCHES répond que l'on verra bien si cette somme apparaît sur le bilan 2018.

Michel KONARKOWSKI répond que dans ce cas il n'avait pas à parler de mensonges.



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES



Bernard VINCHES intervient ensuite pour indiquer que son bateau avait effectué 38 sorties en 2018, que 61 invitations ont été lancées dont 47 à des adhérents du Club et que 15 d'entre eux en ont profité.

Il ajoute que si tous les capitaines en avait fait autant cela aurait représenté 600 sorties.

Jean-Paul BONNET intervient pour signaler que Black Pearl n'a participé qu'à une seule manche du Concours Interne.

Yann VINCHES conteste et annonce 2 participation mais reconnaît que la 2^{ème} n'a pu avoir lieu faute de pêcheurs intéressés.

Le Président reprend la parole.

Il rappelle qu'il a été élu il y a 5 ans par l'Assemblée Générale et non pas par le Conseil d'Administration.

Il demande comment certains peuvent penser qu'il propose un changement de fédération pour appauvrir le Club ,le laisser à l'abandon et de ne pas en faire un grand club.

Il ajoute qu'effectivement un changement de fédération ne permettrait plus au Club d'organiser des compétitions officielles. Il rappelle qu'il y a de moins en moins de compétiteurs au Club et que pour bon nombre d'entre nous l'avenir en compétition faisait partie du passé.

Il ajoute que le CA a pris une décision importante pour attirer les jeunes à savoir la gratuité des sorties en mer , leur coût étant pris en charge par le Club mais que cela n'avait donné aucun résultat peut-être par manque de communication.

Il invite ensuite les adhérents à voter.

Gaston ROCHAT et Didier BAHIN sont désignés pour procéder au dépouillement des votes.

Résultats du vote à la question « Etes-vous pour un changement de fédération ? »

Nombre de votants	84
Oui	48
Non	35
Bulletins nuls	1

La proposition de changement de fédération ,n'ayant pas obtenu la majorité des 2/3, n'est pas acceptée. Le Club restera affilié à la FFPS en 2019.

Le Président intervient et donne lecture du texte ci-après :

« Pour ma part la confiance que j'avais envers les 3 membres du conseil d'administration qui ont tenté de nuire au fonctionnement du Conseil d'Administration a disparu.

J'espère qu'ils assumeront les conséquences de leurs agissements.

En ce qui concerne la fonction de trésorier qu'occupe Alain Polewicz, je ne lui renouvelle pas ma confiance cette année. Je rappelle que le président est élu par l'assemblée générale. Il nomme ensuite un trésorier et un secrétaire.

Nos statuts ne prévoyant pas de modalités de révocation ,et attendu que l'article 2004 du Code Civil dispose qu'un dirigeant d'une association peut être révoqué à tout moment sans justification et compte tenu du parallélisme des formes l'organe compétent pour révoquer un dirigeant est celui qui l'a nommé dans ses



EL DORADO CLUB

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES PÊCHES SPORTIVES



fonctions. Dans le cas du trésorier de notre association c'est le président. La révocation n'a pas à figurer à l'ordre du jour, car elle n'est pas de la compétence de l'assemblée générale.

En conséquence, je lui demande de restituer à l'association tous les documents comptables en sa possession, les formules de chèques, la carte bancaire, ainsi que le matériel qui lui a été confié, à savoir un ordinateur portable et les clés du local du club, il reste néanmoins membre du conseil d'administration.

Je nomme donc Alain Philippe, membre du conseil d'administration pour le remplacer dans ses fonctions. Cette décision prend effet immédiatement ».

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h50.

Le Président invite ensuite les présents au Pot de l'Amitié.

Fait à Pornichet le 13 janvier 2019.

Le Président

Régis GAUTIER

Le Vice-Président/Secrétaire

Michel KONARKOWSKI